

La Commune de BRASSAC en Ariège-Pyrénées vous propose ses gîtes au départ des sentiers de randonnées...

- au Col de Légrillou, le **Gîte de Séjour** accueille jusqu'à 15 personnes. **250€ / nuit.**
- **Chalets** pour 4 personnes dans le **Parc du Château** à partir de **80 € / nuit.**



Contact :

Nathalie au 06 07 33 41 96
brassac.tourisme@orange.fr



VISA FFSP N°VISA FFSP N°2024 09 66 E
 Agréée par la Fédération Française des Sports Populaires.
 F.F.S.P. : Agrément ministériel national du 20 juin 2006
 Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 2 août 2001



MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE EN ARIEGE
21^{èmes} Randonnées en Musique
 au **MOULIN DE LA LAURÈDE**

09000 - BRASSAC



Place de la Mairie

DIMANCHE 23 JUIN 2024



Mehdi et Sonia
 Le Col des Marrous, Route départementale 17
 Tél : 05 61 65 16 46
contact@aubergelesmyrtilles.fr

Anne Landes
 Village
 09000 St Pierre de Rivière
 Tel : 05 61 65 14 02
 Fax : 05 61 02 62 16
 Port : 06 87 31 99 27
contact@barguillere.fr

la Barguillère
 www.barguillere.fr

FORGES DE PYRÈNE
 LE VILLAGE INOUBLIÉ

à 5 min de FOIX

PARTAGE
AUTHENTICITÉ
DÉCOUVERTE

FOIX
 A IÈGE CÔTÉ COUR,
 PYRÉNÉES CÔTÉ JARDIN
 Route de Paris, 09330 MONTGAILHARD
 05 34 09 30 60
info@forges-de-pyrene.com
www.forges-de-pyrene.com

TARIF RÉDUIT

l'AGGLO Foix-Varilhes
 Un site de la Communauté
 d'Agglomération Pays Foix-Varilhes

POUR UNE ENTRÉE AUX FORGES DE PYRÈNE
 SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON.

8 et 18 km

Avec le soutien de la Fédération Des Moulins de France

Association Moulin de la Laurède, Mairie, 09000 BURET
 Affiliation F.F.S.P. N° F1243

F.F.S.P. sur Internet : <http://www.ffsp.fr> Email : contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivvfrance](https://www.facebook.com/ivvfrance)

La F.F.S.P. est garantie en R.C. auprès de la MAIF.

PARTENAIRES DE LA FFSP



De la farine au moulin,
des fleurs sur les sentiers !

DIMANCHE 23 JUIN

2 randonnées de 8 et 18 km en Barguillère

Cette année nous proposons un rendez-vous commun pour un choix de 2 randonnées avec une inscription commune sur la place de la mairie, route de Légrillou de 09000 – BRASSAC, à 9 km de FOIX.

Les **2 itinéraires** passent par le **Moulin de la Laurède**, ouvert à la visite et qui fait de la farine pour l'occasion. Les itinéraires sont sans difficultés particulières et seront balisés.

Le circuit de **8 km** est **accessible à tous**, et tout particulièrement aux familles.

Celui de **18 km** est destiné aux randonneurs réguliers et **confirmés**.

RANDONNÉE LONGUE

(18 km, 800 m de dénivelé) :

Brassac, Cazals, Burges, Légrillou, Moulin de la Laurède (visite, animation musicale), Matthieu, Moulin de Philip, Moulin de Marchandis, Naudou, Burret (apéritif, animation musicale, repas tiré du sac), Naudou, Moulin de Marchandis, Le haut du Poulisieu, Cautirac, Garbet, Le Moulas, Brassac.

RANDONNÉE COURTE

(8 km, 550 m de dénivelé) :

Les randonneurs iront en voiture (fléchage en place) jusqu'à Naudou – BURRET puis : Marchandis, Garrigot, Le Moulin de la Laurède (visite, animation musicale), Matthieu, Marchandis, Burret (apéritif, animation musicale, repas tiré du sac).

Départ et arrivée

09000 BRASSAC Place de la mairie, route de Légrillou
Inscriptions à partir de 7h30 et départ de 8h à 9h

Pour la randonnée longue, les randonneurs partiront à pied dès leur inscription faite, l'itinéraire sera fléché.

Pour la randonnée courte, les randonneurs iront en voiture (fléchage en place) jusqu'à Naudou – BURRET Apéritif, pique-nique et animation musicale pour tous les randonneurs à BURRET à partir de 12h30 avec abri en cas de météo défavorable.

La randonnée courte s'arrête à BURRET. Les participants de la randonnée longue continueront après l'animation musicale jusqu'à BRASSAC. Arrivée prévue entre 16 et 17h.

Participation

Ouverte sans limite d'âge, les enfants de moins de 10 ans devant être accompagnés.

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Aux contrôles, il sera visé une carte par marcheur.

Participation gratuite pour les enfants de moins de 16 ans.

Restauration

- ▶ Sur le parcours, gratuite : boissons et gâteaux secs.
- ▶ Pique-nique : apéritif offert, repas tiré du sac. Abri en cas de pluie.

Animation

- ▶ Animation musicale au Moulin de la Laurède par Caroline et à BURRET par les Rural Singers.

Récompenses

- ▶ Au groupe de randonneurs le plus nombreux.
- ▶ A la famille la mieux représentée (grands-parents, parents, enfants et petits-enfants).
- ▶ Au randonneur(se) le(a) plus âgé(e).

Secourisme et Urgences

- ▶ Les premiers secours sont assurés par des secouristes bénévoles
- ▶ Urgence : 112

Assurance

- ▶ La FF.S.P. est garantie en R.C. auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Renseignements et inscriptions

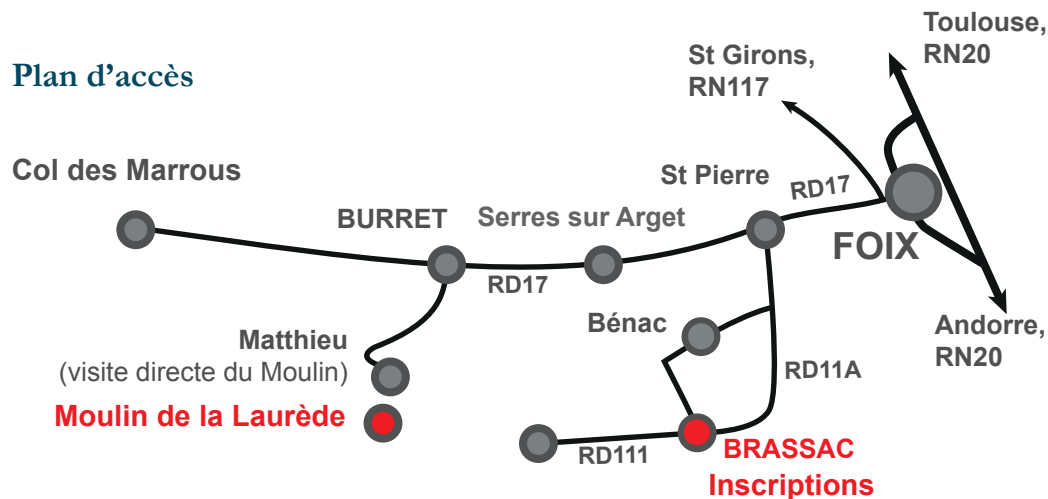
- ▶ Association Moulin de la Laurède, Mairie, 09000 BURRET
- ▶ Colette et Jean-Paul Denier, 05 61 73 13 85, 06 86 30 62 42
- ▶ Danielle et Jean-Pierre Villeneuve, 05 61 65 21 53
- ▶ Jean-Louis Rouch, 05 61 65 32 38

Une visite directe du Moulin de la Laurède (1,6 km A-R) est possible de 10 à 12h à partir de Matthieu par BURRET (voir plan).

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

En cas de non-participation, aucun remboursement ne peut être demandé. Il est vivement recommandé de ne pas quitter les chemins et sentiers fléchés. Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est formellement interdit de fumer en forêt, d'y faire du feu ou d'y jeter des déchets, papiers ou gobelets. En cas d'infraction à ces règles, la responsabilité des contrevenants sera engagée.

Plan d'accès



Une fiche descriptive de l'itinéraire choisi sera remise aux participants.